



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

haut débit

Question écrite n° 77243

Texte de la question

M. Michel Vergnier interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique sur le basculement du réseau cuivre vers la fibre. Le plan « France Très Haut Débit » constitue un chantier structurant pour nos infrastructures numériques en fixant comme objectif la couverture intégrale du territoire en très haut débit d'ici 2022. En partant du postulat que la coexistence du réseau historique cuivre freine l'essor de la fibre optique, le rapport de la mission Champsaur a formulé soixante recommandations. Parmi les mesures préconisées et à l'étude actuellement, la création de « zones fibrées » qui permettrait d'assurer localement cette transition et un dispositif d'incitation au déploiement de la fibre. Il souhaiterait donc connaître les contours du label « zone fibrée » et les mesures d'accompagnement destinées aux entreprises et aux particuliers pour supporter les coûts liés à ce basculement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77243

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2015](#), page 2447

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)